

L'Ecole Normale Supérieure : une Ecole impossible à normer ?¹

L'an III de la République.

« Normal » : ce mot qualifie au 15^e siècle un verbe « régulier », puis tout ce « qui fait un angle droit », qui est donc « à l'équerre », sens attesté au 18^e siècle. Est donc « normal » tout ce qui peut faire référence. Pourtant, c'est plutôt dans retour au sens bas-latin du terme (« conforme à la règle ») qu'il faut expliquer son application avec la création, par le Décret du 9 brumaire an III (30 octobre 1794) de la Convention, d'une Ecole Normale, destinée à former les professeurs dont la République avait besoin pour instruire les citoyens et mieux les libérer ainsi des chaînes du despotisme. *« Il sera établi à Paris une École normale, où seront appelés, de toutes les parties de la République, des citoyens déjà instruits dans les sciences utiles, pour apprendre, sous les professeurs les plus habiles dans tous les genres, l'art d'enseigner. »*

En réalité, selon René Grevet, son inspiration viendrait d'outre-Rhin, où des écoles normales existent déjà, établies par Marie-Thérèse d'Autriche puis son fils, Joseph II.

Cependant, dans l'esprit de Lakanal et des conventionnels, il s'agit d'une initiative nouvelle et ambitieuse, bien dans l'esprit de la Révolution et de ses démarches égalitaires: former de manière accélérée un nombre important d'instituteurs destinés à ouvrir ensuite, dans chacun de leurs départements d'origine, des écoles normales d'instituteurs, après une sorte de bain de jouvence et de savoir auprès des meilleurs esprits du moment. Ce projet s'inspirait du précédent de « l'Ecole de Mars », qui, en ventôse de l'an II, avait réuni 1200 citoyens pour les instruire dans l'art de la fabrication des poudres et salpêtres afin qu'ils puissent former à leur tour les citoyens des départements en cet art stratégique. Berthollet, Daubenton, Lagrange, Laplace, Monge, mais aussi Bernardin de Saint-Pierre, La Harpe ou Sicard seront quelques-uns des précepteurs nommés pour officier dans la nouvelle école. Pour la première fois, un enseignement était étroitement associé aux travaux de recherche de ses « dispenseurs ». Ils se révélèrent parfois trop ambitieux, parfois dépassés par l'âge, parfois emportés par un trop grand « enthousiasme » révolutionnaire, parfois tout à la fois (ainsi Daubenton, octogénaire, devait être transporté jusqu'à sa chaire, où il pouvait alors démontrer que le lion n'est pas le roi des animaux, puisqu'il n'y a pas de roi dans la nature, et que de même les abeilles n'ont en vérité pas de reine !). Ils furent le plus souvent excellents. Quoiqu'il en soit, les noms prestigieux associés à l'Ecole de l'an III suffirent à en montrer l'ambition « scientifique » d'ensemble.

On voit donc que l'Ecole « Normale » rêvée par les conventionnels se voulait une référence, et par l'excellence de son enseignement, et en matière pédagogique : l'acquisition d'un savoir de base,

¹ Pour connaître mieux l'histoire de l'Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm, le lecteur pourra utilement de reporter à l'ouvrage de Pierre Jeannin, paru à l'occasion du bicentenaire de l'Ecole : « Deux siècles à Normale Sup' », éditions Larousse, 1994. La plupart des citations de cet article en sont tirées.

standard mais de haut niveau, y était associé à des méthodes nouvelles d'enseignement. « Pour dispenser ce savoir, les promoteurs de l'École normale de l'an III proposaient une stratégie générale d'apprentissage, la « méthode de l'analyse », qui s'appliquerait aussi pour la future mission des enseignants ainsi formés. Les enjeux pédagogiques se traduisent par des innovations importantes comme l'insertion de débats avec les professeurs, ou la consigne de ne pas lire les cours »². Ces débats prolongent les cours « magistraux » comme le font aujourd'hui les travaux pratiques ou dirigés. Ils n'allaient pas sans quelques heurts entre enseignants et enseignés. Ainsi les discussions sur l'usage du « tu » et du « vous » ont conduit à des échanges enflammés entre professeurs et étudiants. Les cours de physiques s'appuyèrent sur des séances expérimentales.

Autre innovation remarquable : tous les cours étaient sténographiés et publiés. Ainsi l'enseignement prodigué pouvait rayonner bien au-delà des murs où il était dispensé, appuyant ainsi l'ambition de Dominique-Joseph Garat, conventionnel nourri de l'idéologie des lumières, rapporteur du projet, de faire de cet établissement un phare mondial : « la résolution que vous allez prendre (de créer l'École) va être une époque dans l'histoire du monde ». Et éventuellement, permettre aux élèves absents de suivre le contenu des cours, anticipant ce que furent plus tard les cours « photocopiés » de notre jeunesse³.

Mais voici que la « normale », cette fameuse « référence », cet angle droit, cette situation à l'équerre que devait refléter le qualificatif accolé à l'École de l'an III se révéla vite dépassée par les difficultés. Car si le projet pédagogique et la finalité de cette nouvelle institution étaient bien définis, si la rémunération des élèves était assurée (mais les assignats qui en étaient le support furent vite dévalués), les locaux devant les accueillir furent oubliés ou négligés par la Convention. Sans toit définis, l'École fut errante jusqu'à ce qu'elle fut hébergée, à titre provisoire, dans l'amphithéâtre du Muséum, construit par Verniquet. Hélas, il n'avait qu'une capacité limitée, de six cents places environ. Or les « élèves » étaient deux fois plus nombreux ! Ils étaient donc tentés de faire preuve de peu d'assiduité, ce à quoi la publication des cours, évoquée plus haut, permettait de pallier en partie.

Autre difficulté majeure : le recrutement des élèves. Ceux-ci devaient être âgés de plus de 21 ans (certains, tel le navigateur Bougainville, âgé de 66 ans, avaient largement dépassé ce seuil !), et furent désignés par les autorités des districts parmi des candidats, citoyens éclairés et méritants, désirant y devenir à leur tour instituteurs. Pour des raisons matérielles, la durée des études fut fixée à quatre mois. Il se révéla vite difficile de former en si peu de temps des élèves d'un niveau extrêmement varié. Et quelques professeurs, tels Monge, Lagrange ou Laplace, étaient si éminents, si « savants », que seuls certains d'entre eux pouvaient s'élever au niveau du contenu enseigné.

Amphithéâtre trop petit, cours remarquables souvent, mais trop ardu aussi, élévation du coup de la vie à Paris pour ces élèves venus de leurs provinces et mal rétribués, tout se conjuga pour faire de cette belle tentative un échec. Le 19 mai, l'École normale était dissoute, après cinq mois d'existence.

² Voir : <http://stl.recherche.univ-lille3.fr/colloques/20062007/JEanIII.html> présentation d'un colloque portant sur les cours de l'an III, organisé par l'UMR 8163 (CNRS et Université de Lille 1) le 26 octobre 2006.

³ Les cours de l'an III ont été réédités en 2006 aux Editions de la rue d'Ulm, sous la direction d'Etienne Guyon, directeur de l'ENS de 1990 à 2000.

Elle était belle cette tentative de créer de nouvelles références en matière d'enseignement et de diffusion des connaissances. Mais la « normalité », même marquée du sceau de l'innovation la plus convaincante, ne peut s'imposer faute de cette volonté d'aller jusque dans une définition précise des détails qui seule permet d'en stabiliser les paramètres et de les imposer à tous.

Une Ecole normale toujours rebelle.

C'est Napoléon qui recréera l'Ecole Normale en mars 1810 avec l'efficacité militaire de l'empire. Finies les imprécisions des origines. Du rêve initial il ne resta que la volonté de former les professeurs nécessaires au développement de l'Université impériale, et une organisation quasi-militaire. Des normes furent posées : les élèves furent recrutés parmi les meilleurs de leurs classes terminales de lycées par les inspecteurs d'académies ; ils souscrivaient un engagement décennal, devaient être vaccinés contre la variole, suivaient un cursus soigneusement défini et encadré, se levaient à 5 heures d'avril à septembre, à 6 heures le reste de l'année, revêtaient un semblant d'uniforme, bref se soumettaient à un règlement très strict et détaillé. Il fallait en effet, selon les mots du Grand-Maître de l'ENS, Fontanes, dans un discours de 1811, donner à tous les établissements impériaux « un même esprit, une marche uniforme, et des règles invariables ». L'Ecole formera la jeunesse à défendre « l'ordre social contre l'inquiétude des opinions et la vanité des systèmes qui le bouleversent parfois ». Et cette fois-ci des locaux, peu reluisants, furent octroyés à l'établissement, dans les combles du collège du Plessis-Sorbonne (aujourd'hui, Lycée Louis-le-Grand).

En dépit de cette normalisation sourcilleuse, des améliorations apportées à « l'ordinaire » par la Restauration (nouveaux locaux, allongement des études à trois ans, concours de recrutement), les élèves furent très vite soupçonnés de continuer à faire vivre l'esprit de la Révolution et de vouloir défendre l'indépendance de la pensée et l'attachement aux principes de liberté : les cours de philosophie étaient plus populaires que ceux de théologie ! Certains maîtres, dont Victor Cousin, étaient même mis en accusation. Il s'en suivit plusieurs incidents, et pour la deuxième fois, l'ENS fut abolie par une décision du 6 septembre 1822.

Ainsi cette Ecole, cette fois-ci normalisée avec la plus grande précision, apparut comme un échec, les esprits qui l'habitaient n'ayant pu, eux, être mis à l'équerre royale ! Des esprits élevés ne peuvent que se livrer à une forme de critique de la norme qui leur est imposée ; réunis en un lieu unique, se confrontant les uns aux autres, ils engendrent nécessairement une forme de contestation insupportable aux « normatifs » et échappant à toute velléité d'uniformité.

Et pourtant, la formation de maîtres de haut niveau intellectuel restait nécessaire à la France ; Aussi dès 1826 vit on renaître une Ecole préparatoire qui reprit peu à peu les attributions de l'ENS impériale. Ce n'est que le 6 août 1830 qu'un arrêté de Louis-Philippe recréa l'Ecole Normale, avec sa vocation antérieure : former des professeurs. Sa responsabilité en fut confiée à un normalien de la promotion 1810, Victor Cousin. Sous sa redoutable férule, la vie et les études s'organisèrent de façon très stricte. Et pourtant, peu à peu, un vent de liberté se fit sentir dans les mœurs normaliennes. On négligea l'uniforme, on restait parfois au lit après l'heure réglementaire du lever, on recevait des visites clandestines, ce qui fit écrire à Ernest Bersot, futur directeur : « il est permis de bailler, pourvu qu'on le fasse sans bruit ; je n'ai jamais vu mieux bailler qu'à l'Ecole », et ce que confirme un rapport

officiel de 1838 : « l'esprit de l'Ecole n'est ni factieux, ni porté à l'agitation, mais il manque de moralité. Les élèves observent le règlement, mais sans vouloir toujours en comprendre la sagesse ».

Comment en effet imposer des normes strictes et en même temps discipliner des esprits formés à penser de façon autonome et originale ? Louis Pasteur, administrateur et directeur scientifique de l'Ecole dans les années 1850-60, fit l'expérience amère de cet esprit de fronde, alors qu'il voulait y rétablir une discipline stricte. Selon le mot d'Ernest Lavis, « Pasteur était un disciplinaire redoutable. Il nous voulait sérieux comme lui, tout à nos devoirs comme lui, obéissants à l'autorité comme lui ».

En dépit du fait que le 24 avril 1841, l'Ecole Normale devint Supérieure, qu'elle fut transférée dans des locaux neufs et magnifiques situés au 45 de la rue d'Ulm, inaugurés en grande pompe le 4 novembre 1847 par la représentation nationale comprenant Dupin, Thiers ou Victor Hugo, dotés d'outils de travail, telle la bibliothèque, de tout premier ordre, elle n'en resta pas moins un lieu de contestation. Participation active à la révolution de 1848, grève de la bibliothèque de 1854, révolte ouverte de 1863, rébellion de 1867 qui se solda par la fin du mandat de Pasteur, les normaliens s'illustrèrent pas leur esprit de révolte. Et ainsi, peu à peu, le cloître de la rue d'Ulm devint abbaye de Thélème, où il ne fut progressivement plus question de normaliser la pensée et les esprits. Et de cette liberté immense émergea une élite intellectuelle remarquable, entre esprit de « canular » et sérieux de la réflexion. Les noms sont trop connus et nombreux pour être cités ici. Ils ont illustré sur deux siècles aussi bien l'histoire des sciences et des techniques que celle des lettres, de la philosophie, des « humanités » au sens large, ou de la politique. Tous peuvent être qualifiés, dans leurs domaines respectifs, de créateurs.

Quelle normalité pour l'Ecole Normale Supérieure ?

Car là est bien le cœur du débat : peut-on imposer des normes, rendre « normale », une Ecole dont la vocation est passée de fait de la formation des maîtres nécessaires au développement de l'éducation nationale à celle de former des esprits créatifs, ouverts sur la création de savoirs et leur transmission à un niveau d'excellence indiscutable ?

L'histoire même de l'ENS nous éclaire : trop d'imprécisions dans l'organisation, comme ce fut le cas de l'Ecole de l'an III, et l'échec est inévitable. Ce n'est ni la générosité du projet, ni la trop grande liberté laissée aux élèves et encore moins la richesse de leur relation à leurs maîtres qu'il faut incriminer, mais bien le sentiment de semi-abandon ressenti par ces mêmes élèves, laissés sans toit adapté, sans mise à niveau des connaissances dans une belle institution laissée sans moyens suffisants. Un minimum de « normes » de confort intellectuel ou physique eut sans doute suffi pour faire de l'Ecole de la Révolution la référence intellectuelle rêvée. Il faut ici noter que l'école sœur, l'Ecole Polytechnique, créée au même moment par les mêmes tuteurs (on y retrouve Monge ou Lagrange) sous le nom « d'Ecole centrale des travaux publics », et devenue Polytechnique en 1795 après rectification des erreurs initiales, ne subira aucun des chaos de l'Ecole normale, si ce n'est une brève interruption pour « indiscipline », sous le règne de Louis XVIII, entre avril 1816 et janvier 1817. Il faut croire que la France a préféré définir dans le détail, faire prospérer et normaliser une école formant des ingénieurs « utiles » et ayant acquis un statut militaire sous le Premier Empire, scellant son sérieux et sa discipline.

Les nombreux soubresauts qui ont, par la suite, marqué l'histoire de l'ENS, entraînant dissolutions, reprises en main disciplinaire et tentatives règlementaires, n'ont jamais entravé la marche de l'Ecole vers un lieu de liberté et de contestation. C'est la résultante logique d'une formation à l'esprit d'analyse et de critique, que ce soit par le recours, évident, aux humanités ou à l'apprentissage de la méthode scientifique et de l'approche épistémologique.

Il ne s'agit pas ici de défendre l'idée que « Normale'sup » soit un lieu de contestation permanente et de critique systématique, mais bien de penser que, par l'esprit de liberté et son refus apparent des normes, cette école soit celle de la créativité et de l'originalité. Et ces valeurs ne peuvent se développer qu'aux marges des normes, pas au cœur des conformismes. Ceci reste vrai pour toutes les écoles qui ont les mêmes ambitions.

Le Décret du 26 août 1987, actuellement en vigueur, précise du reste que l'ENS « *prépare, par une formation culturelle et scientifique de haut niveau, des élèves se destinant à la recherche scientifique fondamentale ou appliquée, à l'enseignement universitaire et dans les classes préparatoires aux grandes écoles ainsi qu'à l'enseignement secondaire et, plus généralement, au service des administrations de l'Etat et des collectivités territoriales, de leurs établissements publics ou des entreprises* ». Vaste ambition, qui exige que les élèves sachent s'adapter à des situations fort variées. Il faut donc les préparer à pouvoir atterrir avec succès dans cette grande diversité de situations. Cela exclut certainement une formation trop spécialisée, aux normes trop pointues. C'est au contraire dans une formation à « l'arrondi » que réside l'avenir des normaliens.

On peut donc plaider pour l'absence de norme dans leur cursus. Est-ce pour autant qu'il nous faille dresser un constat de non-conformité parmi les élèves actuels? Il n'en est hélas rien. D'abord parce que l'esprit de création originale, voire de fronde, est loin d'habiter la totalité des élèves du cloître-abbaye de la rue d'Ulm. Mais surtout, parce que, en dépit de l'idéal de l'élitisme républicain objectif dont le concours d'entrée se veut le symbole, les normaliens se recrutent très largement dans les mêmes couches socio-économiques. Nombreuses sont les « dynasties » de normaliens qui courent sur deux ou trois générations. Là est bien la conformité normalienne, la norme qui résulte du mode de recrutement, que je pourrais symboliser par le profil type de l'élève philosophe : brillant élève d'une terminale scientifique, il a intégré une hypokhâgne au Lycée Henri IV de Paris, où ses retards de latinistes ont pu être comblés par une formation spécifique, puis ayant terminé là ses classes préparatoires, il est reçu en bon rang au concours d'entrée à la rue d'Ulm. Voilà bien une reproductibilité écrasante. Et contre laquelle il est difficile de lutter, sauf à diversifier les voies d'entrée à l'Ecole, ce qui est en cours de réalisation. En parallèle, il faut encourager la diversification dans les cursus, incitant (obligeant?) les élèves à sortir des murs de la rue d'Ulm en cours d'étude, afin de leur permettre d'ouvrir encore plus largement leurs esprits et de pouvoir ainsi mieux les aider à répondre à la seule norme qui doit régir la vie de l'Ecole, le Décret mentionné ci-dessus et la diversité des missions qu'il définit.

François Bouvier

Président, service carrières de l'Ecole Normale Supérieure.